



**Genève (CH) - 30.07.2008**

---

Dear Alinghi friends,

Chers amis d'Alinghi,

Comme vous l'avez probablement entendu, la Chambre d'Appel de la Cour Suprême de New York a rendu hier sa décision dans le procès mené par le Golden Gate Yacht Club contre notre club, la Société Nautique de Genève.

Après un an de litige, la décision du juge va en faveur des principes que la SNG et Alinghi défendent avec acharnement depuis notre victoire dans la 32e America's Cup en 2007 et prouve donc le bien fondé de nos actions et de nos décisions.

Nous espérons très bientôt remettre l'America's Cup sur l'eau pour savourer une fois de plus les régates et l'émotion de la compétition.

Nous sommes évidemment très heureux de ce résultat, mais nous avons aussi conscience que cette affaire n'est peut-être pas tout à fait terminée. Nous attendons la décision du GGYC et de BMW Oracle Racing pour voir s'ils envisagent de poursuivre leur stratégie juridique en faisant appel et en prenant une nouvelle fois en otage la communauté de l'America's Cup. La procédure judiciaire est pesante et destructrice et nous aimerions la laisser derrière nous pour nous concentrer sur la discipline sportive qu'est la voile.

Dans un moment comme celui-ci, je me tourne vers tous ceux qui ont soutenu la SNG et Alinghi pendant cette procédure et je leur transmets ma plus sincère gratitude. Votre appui a été fondamental pour soutenir l'équipe devant les tribunaux, comme il le fut lorsque la bataille avait lieu sur le plan d'eau.

Je crois que dans les semaines à venir nous pourrons de nouveau construire un événement et que nous le partagerons bientôt avec toute la communauté des amis d'Alinghi.

Merci beaucoup,

Amitiés,

Ernesto Bertarelli  
Président d'Alinghi